

La charte des droits LGBT

Au cours de la campagne électorale pour les élections municipale en mars 2008, neuf associations LGBTI, [APGL](#), [l'Autre Cercle](#), [Alsarando](#), [David & Jonathan](#), [Egalité dans la Diversité](#), [Evolution](#), [Festigays](#), [la Lune](#) et [Pélicanto](#), ont adressé aux candidat-e-s cette charte, avec des questions sur les engagements qu'ils étaient prêts à prendre s'ils étaient élu-e-s en terme de lutte contre les discriminations à l'encontre des personnes LGBTI. Cinq candidats ont répondu, Fabienne KELLER (UMP), Maire sortante, Chantal CUTAJAR (Modem), Marcel WOLFF (100% à gauche), Alain JUND (Les Verts) et Roland RIES (PS) qui a été élu. Parmi les engagements pris par Roland RIES sur la base de cette charte, se trouve la contribution de la Municipalité à la création d'un centre LGBTI.

Charte des Droits des personnes Lesbiennes, Gay, Bisexuelles et Transgenres (LGBT)

Depuis de nombreuses années, les associations LGBT (Lesbiennes, Gays, Bi et Transgenre) de Strasbourg défendent la visibilité des personnes homosexuelles, bisexuelles et transgenre, et revendiquent une prévention des agressions à caractère "LGBT-phobe".

En outre, elles œuvrent dans le domaine de la santé en contribuant à la lutte contre le sida et elles travaillent pour l'amélioration de la condition des jeunes homosexuels et transgenre.

À l'occasion des élections municipales de mars 2008, nous souhaitons vous interpeller sur les différentes thématiques développées dans la présente charte, que nous vous soumettons aujourd'hui, amendée par nos membres et sympathisants.

Par ailleurs, nous prenons l'initiative de la diffuser aux médias.

LES SIGNATAIRES

[APGL](#)

[Autre Cercle](#)

[Alsarando](#)

[David & Jonathan](#)

[Egalité dans la Diversité](#)

[Evolution](#)

[Festigays](#)

[La Lune](#)

[Pélicanto](#)

Cette charte se découpe en trois articles :

ARTICLE 1 : LA VISIBILITE

Parce qu'à Strasbourg, capitale européenne qui accueille le Conseil de l'Europe, la Cour Européenne des Droits de l'Homme et le Parlement européen, l'homosexualité, la bisexualité et la

transidentité restent encore taboues, les associations LGBT de Strasbourg défendent leur visibilité. Cette dernière constitue la meilleure réponse aux préjugés et le moyen le plus approprié de donner un modèle positif à la population LGBT de notre ville.

Pour favoriser cette visibilité, une ville comme Strasbourg a besoin d'un lieu collectif réunissant les activités interassociatives, concentrant les informations relatives à chaque association et servant de lieu d'accueil et d'écoute.

> Vous engagez-vous, par tous les moyens de la municipalité et sans aucun préjugé, à relayer les informations de la vie LGBT de la région?

> Vous engagez-vous à assurer la diffusion et la promotion dans les bibliothèques municipales d'ouvrages LGBT figurant dans une bibliographie que nous nous proposons d'alimenter ?

> Vous engagez-vous à assurer les mêmes droits aux couples homosexuels qu'aux couples hétérosexuels dans les différents services de la municipalité, servant ainsi d'exemple d'égalité des droits aux entreprises locales

> Vous engagez-vous à soutenir les associations LGBT de Strasbourg dans leurs actions pour commémorer la déportation des personnes LGBT (semaine du Souvenir organisée en collaboration avec les Oubliés de l'Histoire, participation officielle aux cérémonies du Souvenir des déportations) et à y participer ?

> Vous engagez-vous à oeuvrer de façon concrète (mise à disposition d'un local, financement, logistique, communication) à la création d'un centre LGBT (C-LGBT) à Strasbourg ?

ARTICLE 2 : LA SANTE

Parce qu'aujourd'hui la population LGBT reste particulièrement exposée aux Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et notamment au virus du VIH/sida, les associations LGBT de Strasbourg se mobilisent dans les actions de prévention et tiennent à encourager la solidarité envers les personnes séropositives au VIH, trop souvent victimes de discriminations et d'exclusion.

Par ailleurs, une étude de santé publique réalisée par Marc Shelly, médecin en santé publique et David Moreau, ingénieur de recherche à l'association de prévention Aremedia, a mis en évidence un taux de "suicidabilité" des homosexuels et bisexuels 13 fois supérieur aux hétérosexuels du même âge et de même condition sociale.

Face à un constat aussi alarmant, les associations mettent en avant la nécessité d'intervenir auprès du jeune public afin d'éviter de tels drames.

Nous pensons qu'il est nécessaire que la municipalité prenne ses responsabilités face à ces deux problèmes de santé publique.

Ainsi :

> Vous engagez-vous à réaliser des campagnes régulières de sensibilisation et de prévention des IST et du SIDA par tous les moyens dont dispose une municipalité ?

> Vous engagez-vous à nous donner les moyens de développer la prévention du suicide des personnes LGBT ?

> Vous engagez-vous à nous soutenir pour multiplier les interventions en milieu scolaire, trop rares aujourd'hui ?

ARTICLE 3 : PREVENTION DE LA LGBT-PHOBIE

Dans notre société actuelle qui véhicule un modèle unique, la discrimination envers les homosexuels, les bisexuels et les personnes transgenre est due en bonne partie aux préjugés et à l'ignorance.

De plus en plus, cette LGBT-phobie se traduit par la violence, conduisant dans les cas les plus extrêmes à la mort des victimes.

Strasbourg n'est pas épargnée par cet état de fait : outre les discriminations et agressions étouffées par peur des représailles et par méconnaissance de nos droits, ou même par blocage administratif, un cas d'agression violente a pu être médiatisé en septembre 2006. Cette affaire nous a fait prendre conscience de notre rôle de soutien et de conseiller auprès des victimes.

L'un de nos objectifs est d'informer les personnes LGBT de leurs droits (loi de 2004) et de dénoncer tout dysfonctionnement dans le système judiciaire.

S'il est nécessaire de réagir fermement à ces actes en les rendant visibles, notre principal but est d'empêcher qu'ils ne se reproduisent, notre démarche est avant tout préventive.

Aussi, développer de tels messages et actions au sein de la politique de la ville est absolument indispensable.

> Vous engagez-vous à procéder à l'impression et à la distribution de publications de lutte contre l'homophobie et les agressions homophobes ?

> Vous engagez-vous à soutenir et à promouvoir la Journée Mondiale de Lutte contre l'Homophobie chaque 17 mai (prêt de salle de conférences, édition d'affiches...)?

> Vous engagez-vous à la sensibilisation des professionnels du droit (justice et police) de la CUS sur l'appréhension et la qualification des agressions homophobes)